

## ➤ **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2021**

**PRESENTS** : DELMARES Bernard, FAU Shanti, GILET Georges, GREGORY Gisèle, MAILLY Cédric, PEYNAUD Yves, PODVIN Frédérique, ZARA Gwenaëlle.

**ABSENTS EXCUSES** : BISCHOFF Jean-Loïc, DAUHER Isaïe

### **ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :**

- **DELIBERATIONS :**
- Convention avec la SAUR pour l'entretien des poteaux incendie
- Nomination de l'agent recenseur
  
- **INFORMATIONS DIVERSES**
- **QUESTIONS DIVERSES**

### **DELIBERATIONS :**

#### **1) CONVENTION AVEC LA SAUR POUR L'ENTRETIEN DES POTEAUX INCENDIE :**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de Masclat n'a pas eu de vérification des poteaux incendie depuis 2017. Après contact avec le correspondant SAUR, une nouvelle convention a été établie et doit être approuvée.

Après avoir exposé la convention, le Conseil Municipal approuve la dite convention.

#### **2) NOMINATION DE L'AGENT RECENSEUR :**

Le recensement aura lieu du 20/01/2022 au 19/02/2022. Un arrêté de nomination doit être pris ainsi qu'une délibération.

Aucun membre (ni conjoint(e) du conseil municipal ne pouvant être désigné, Madame le Maire à contacté Monsieur Claude MICHAUX qui a bien voulu accepter ce travail.

Avis favorable à l'unanimité.

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

- ✚ Les membres du conseil ont été destinataire du rapport d'activité du SIVU le Tournefeuille sur 2020-2021. Les effectifs se maintiennent, ce qui est positif.
- ✚ La décision de participer au soutien de l'IRM qui doit être installé à l'hôpital de Gourdon n'est pas autorisé pour les collectivités. Cette participation s'adresse à chacun des conseillers à titre personnel. Pour les personnes intéressées demander à la secrétaire le bulletin de don.
- ✚ Un article paru dans le journal « la Défense Paysanne » révèle que plusieurs ASA lotoises réfléchissent activement à mettre leur réseau à disposition des communes qui le souhaitent

à condition qu'elles prennent en charge les frais s'y afférent : pompes, tarifs électriques, télésurveillance.

Madame le Maire espère que cela puisse se mettre en place afin d'utiliser une ressource naturelle pour les incendies et non de l'eau potable.

- 🚧 Les devis concernant le changement des huisseries de la façade de la mairie, en rez de chaussée, sont parvenus. L'autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) pour leur réalisation en aluminium est acquise. Deux devis ont été présentés. Il faut maintenant fixer notre choix. Après un tour de table l'entreprise « Mode & Fenêtre » est choisie, car mieux disante.
- 🚧 Une personne originaire de Sarlat recherche une maison (F3) avec 500 m2 de terrain pour réaliser de la permaculture.
- 🚧 Le samedi 30 octobre 2021 « le Quatuor Virtuosa » se produira à la salle polyvalente. Les artistes sont financés par CAUVALDOR. Il ne reste à charge de l'organisateur que les affiches et les repas des artistes à prévoir. Après la longue période de confinement et le contexte sanitaire actuel, Madame le Maire souhaite, que cette soirée soit une réussite.
- 🚧 Le logement de LOT HABITAT, libéré par la famille, IMARRE a été reloué par une personne de Souillac.
- 🚧 Le bilan de l'APE le Tournefeuille (Association des Parents d'Elèves) a été fourni et il est satisfaisant puisque positif pour l'année scolaire 2020-2021 (+ 247.68 €).
- 🚧 Le SDAIL a facturé ses honoraires pour son assistance dans l'adressage de la commune. Le montant des honoraires s'élève à 1932 € TTC.
- 🚧 Les conseillers départementaux ont fait parvenir les principales informations évoquées lors de la séance du 4/10/2021.
- 🚧 Le dispositif V.T.A (Volontaires Territoriaux en Administration) est prolongé. Les syndicats qui interviennent en milieu rural sont encouragés à déposer des offres de missions. Les offres mutualisées entre communes sont possibles. Une aide forfaitaire est apportée par l'Etat.
- 🚧 Une administrée a transmis à Madame le Maire une lettre à lire au Conseil Municipal. Dont acte

## COMPTE RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS DE CAUVALDOR

Ils ont tous été transmis aux conseillers municipaux qui sont donc informés des décisions prises par les délégués.

- La Commission Finances réunie le 24/09/2021 à St Denis les Martel a suggéré la mise en place d'un observatoire fiscal, (diagnostic et optimisation d'aide à la décision en matière fiscale) ainsi que celle d'un « contrôle de gestion » au sein du service des finances pour maîtriser les charges.  
Enfin CAUVALDOR envisagerait la contractualisation d'un Pacte Financier et Fiscal (PFF) outil majeur de cohésion territoriale, de mutualisation et de solidarité au sein d'une EPCI.
- La Commission Service à la Population a présenté plusieurs projets : REMED (recherche de médecin) accompagnement des étudiants en santé (bourse, aide au logement) contrat local de santé (CLS) en accord avec l'ARS (Agence Régionale de Santé), conventionnement avec la maison des Ados (MDA).
- La Commission Enfance Jeunesse le 1/07/2021 a présenté son projet : Projet Educatif de Territoire (PEDT) qui permettra de bénéficier de financements supplémentaires et d'un taux d'encadrement assoupli : un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans, et un animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans. CAUVALDOR fait le choix de la qualité en pratiquant un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et un pour 14 de plus de 6 ans.
- La Commission Thématique Culture s'est réunie le 30 juin 2021 où de nombreux points ont été présentés et sont à l'études.
- Le Rapport d'Activité 2020 de CAUVALDOR a été transmis. Il est consultable sur le site internet.

### QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question particulière n'ayant été soulevée, l'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assistance, Madame le Maire clôture la séance.

Le Maire,



Monique BOUTINAUD